

Montréal, le 25 avril 2017

M. Pierre Méthé
Régie de l'Énergie
800 Place Victoria, 2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande relative à la modification des Conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec (R-3964-2016)
Planification de l'audience

Monsieur Méthé,

Comme requis dans votre correspondance du 19 avril dernier sur le sujet en rubrique, Union des consommateurs vous transmet les informations suivantes :

- Temps requis pour le contre-interrogatoire du Panel 1 : 1 heure
- Temps requis pour la présentation de la preuve d'UC : 40 minutes.
Les témoins d'UC seront
Viviane de Tilly (analyste interne d'UC)
Isabelle Thibault (conseillère budgétaire de l'ACEF du Sud-ouest)
- Temps requis pour la présentation de la plaidoirie : 30 minutes

UC ne prévoit pas interroger les témoins du Panel 2 ni les témoins des autres intervenants.

UC demande à la Régie, si possible, que la présentation de sa preuve soit prévue le vendredi 5 mai (avant ou après-midi) ou le lundi 8 mai (avant-midi) étant donné les contraintes de disponibilité de ses témoins.

La déclaration sous serment au soutien de la preuve de UC est jointe à la présente et les curriculum vitae des témoins vous seront acheminés sous peu.

Veillez agréer M. Méthé, mes salutations distinguées.



France Latreille
Directrice

c. c. Hélène Sicard
Viviane de Tilly
Marc-Olivier Moisan-Plante

La force d'un réseau

Nos membres associatifs

ACEF Appalaches – Beauce – Etchemins
ACEF de l'Est de Montréal
ACEF de l'Île-Jésus
ACEF du Grand-Portage

ACEF du Nord de Montréal
ACEF du Sud-Ouest de Montréal
ACEF Estrie
ACEF Lanaudière

ACEF Montérégie-Est
ACEF Rive-Sud de Québec
ACQC
Centre d'éducation financière EBO

7000, avenue du Parc, bureau 201, Montréal (Qc) H3N 1X1

T : 514 521 6820 | Sans frais : 1 888 521 6820 | F : 514 521 0736

info@uniondesconsommateurs.ca | www.uniondesconsommateurs.ca